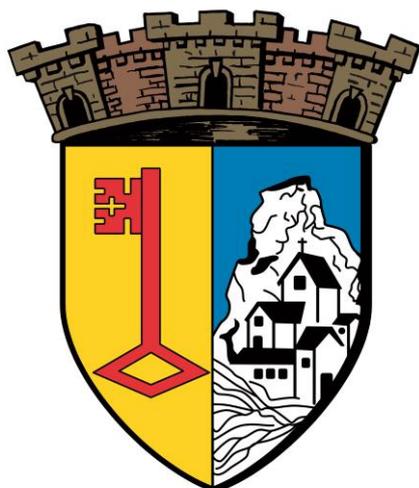


CHAMPCELLA

BULLETIN MUNICIPAL GRATUIT - DÉC 2022

INFOS





Sommaire



Page 2
Edito
Pages 3-4-5
Vie municipale
Page 6
Dossier Eau
Page 7
Marché de Noël
Pages 8-9
Vie locale
Pages 10-11
Histoire
Page 12
Infos générales

Administration

Mairie de Champcella

Directeur de publication

Le maire, Jacques Pons

Conception et rédaction

L. Rey, 1^{er} adjoint

Crédit photos

L. Rey, J. Joubertjean

Couverture

J. Bouquemont

Impression

Grafimelo

Date d'édition : 12/2022

Tirage : 150 exemplaires

Dépôt légal : 12/2022

Edito



Cher Champcellouires,

En cette heure festive, toujours troublée par la guerre en Ukraine et les conséquences qui s'en suivent, c'est au nom des élus et agents communaux que je souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur pour 2023.

Et en cette période si particulière, le contexte me presse, à vous souhaiter une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Votre conseil municipal est au travail pour entretenir, rénover et améliorer votre cadre de vie

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations quotidiennes.

Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même dans l'intérêt de notre village.

Je profite de cette page pour dire merci aux associations qui, avec volonté et générosité, s'impliquent pour animer notre belle commune.

Je ne terminerais pas ce mot sans avoir remercié les adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux, Valène, Odile et Fabrice, pour tout le travail et l'engagement qui font grandir votre commune.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empruntées de bonheur et de convivialité.

Prenez soin de vous et vos proches.

Le Maire, Jacques Pons



Contact

Mairie de Champcella

23, rue du pied de Ville, VILLE, 05 310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 - Courriel : mairie-champcella@wanadoo.fr

Site web : <http://champcella.fr/>

Facebook : Commune-de-Champcella

Horaires ouverture* : Mardi 14h à 16h30

Jeudi 9h à 11h et de 14h à 16h30

* Merci de bien vouloir rester les horaires d'ouverture pour plus d'efficacité du secrétariat

Pour toutes urgences sur la commune en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat, veuillez contacter un élu.

Permanences du maire : les jeudis sur RDV

Sivu Champcella-Freissinières

23, rue du pied de Ville, VILLE, 05 310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 75 - Courriel : sivuchampcellafreissinieres@orange.fr

Horaires ouverture : Mercredi 9h à 12h

Ecole Maternelle

26, rue du pied de Ville, VILLE, 05 310 Champcella

Tél : 04 92 20 93 47 - Courriel : ce.0050342v@ac-aix-marseille.fr

Bibliothèque Municipale

Route de la Lauzette, 05 310 Champcella

Tél : 04 92 20 98 04 - Courriel : bib.munic@orange.fr

Horaires ouverture : Samedi 10h à 12h

Congrès des maires, 7 octobre 2022



L'association des Maires et Présidents de Communautés des Hautes-Alpes a organisé la 9^{ème} édition du Congrès des Maires des Hautes-Alpes à laquelle nous nous sommes rendus.

Ce congrès a été l'occasion de débattre sur les questions de fond qui animent les Hautes-Alpes et engager une réflexion sur l'avenir de notre département, notamment de sa ressource en eau (gestion de la Durance). La journée a également été rythmée par le débat des Maires en présence des parlementaires : Quel avenir pour notre département rural de montagne ? Quelle feuille de route pour les cinq ans à venir et au-delà ?

Cette journée fût également l'occasion pour nous de représenter notre commune et rencontrer différents organismes et entreprises avec lesquels nous collaborons.

Rencontre avec Mme Agnès Rossi

Les élus et Mme Agnès Rossi, membre du groupe Notre Région d'Abord, Conseillère Régionale et Vice-Présidente de la Commission Massif Alpin.



Samedi 12 novembre dernier, nous avons pu prendre connaissances de ses différentes missions et aborder nos divers projets en cours et à venir. La matinée s'est clôturée par une visite du chef-lieu et de son patrimoine.

11 novembre 2022

M. le maire et le conseil municipal remercient les anciens combattants pour leur participation à la cérémonie.



Eclairage public



Dans le cadre du contrat de performance énergétique, le SIGDEP s'est engagé dans une réduction de la consommation d'énergie sur l'éclairage public. La commune n'est pas équipée de variateur d'intensité, elle ne peut donc pas mettre en place une mesure de baisse de l'intensité. Il est donc décidé un arrêt de l'éclairage public de 22h30 à 5h30 du matin sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 15/11/2022.

Tarifs divers 2023

Affouage (forfait annuel, ne comprend pas les redevances agence de l'eau)	27.00€
Location tractopelle communal (une heure avec chauffeur, pour de petits travaux occasionnels)	80.00€
Eau potable (forfait annuel)	120.00€
Salle polyvalente (30pers) <i>Du lundi au dimanche</i>	
Particulier (24h)	70.00€
Association Champcella Freissinières	Gratuit
Caution	400.00€
Salle Multi-Activités (80 pers) <i>Hors temps scolaire</i>	
Particulier (24h)	120.00€
Week-end (Sam 8h au dim 22h)	200.00€
Association Champcella Freissinières	Gratuit
Autres associations (24h)	60.00€
Caution	500.00€

Etat civil

Naissance	
Nelson D'Eurveilher	le 26.08.2022
Mariage	
Aurélie Goetinck/Fabrice Cheylan	le 30.07.2022
Décès	
Robert Joubertjean	le 17.02.2022

Urbanisme

Déclaration préalable
DP 005 031 22 H0001 – LAURENDEAU Réfection de toiture – Le Ponteil Pose de panneaux photovoltaïques
DP 005 031 22 H0002 – LIMON Création d'un abri de jardin – La Lauzette
DP 005 031 22 H0004 – CAROLI Modification de façade Nord-Ouest – Le Chambon
DP 005 031 22 H0005 – COM de CHAMPCELLA Extension et réfection de toiture cabane pastorale Serre Piaratre
DP 005 031 22 H0006 – PICHON-MARTIN Extension d'un chalet – Le Serre
DP 005 031 22 H0006 – FLANDRIN Pose de panneaux photovoltaïques – Rue du Naïs
Permis de construire
PC 005 031 22 H0001 – AMOROS Extension d'une habitation – L'Olivet
PC 005 031 22 H0004 – COURT Maison d'habitation – Champ du Fraysse
PC 005 031 22 H0005 – LIMON Local professionnel – La Lauzette
PC 005 031 22 H0006 – HENRY Rénovation d'une habitation Création de chambres d'hôtes

Mur des Rousses (1^{ière} tranche)

Une première tranche du mur de soutènement de la voie communale des Rousses a été effectuée par



l'entreprise Weiller. Cet ouvrage est subventionné par le Département 05 dans le cadre des dégâts d'hiver.

Coût opération : 23 605 € (Département 05 : 16 524 €, Commune : 7 081 €)

Entretien voirie communale

Réfection de la chaussée :

- Rue du pied de Ville (Devant l'école, la mairie)
- Chemin du Tilleul
- Place du Général Guieu (Devant le lavoir)

Coût opération : 15 251 € (Département 05 : 10 676 €, commune : 4 575 €)

Sécurisation des routes

Au Chambon



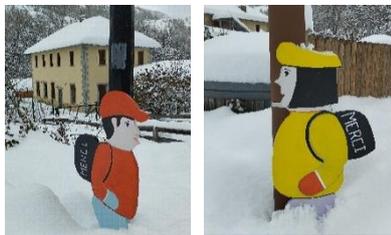
Suite aux sollicitations des habitants et à la rencontre avec les services techniques du Département 05, des chicanes provisoires ont été mises en place

afin de limiter la vitesse sur la D38. Une évaluation du dispositif a été effectuée par leurs services. Nous n'avons pas encore de retour concernant l'efficacité du dispositif de ralentissement. L'entrée d'agglomération a été matérialisée en aval du croisement du Thioure.

Concernant les problèmes d'évacuation d'eau de pluie et d'affaissement d'un mur de soutènement sur la RD 38, des travaux devraient être effectués par le Département lors de l'enfouissement des réseaux secs sur le hameau.

A Ville

Nous étudions actuellement la mise en place d'un passage piéton et d'une signalétique adaptée aux abords de l'école.



Subventions 2^{ième} semestre 2022

Collège les Giraudes de l'ABC	100.00€
-------------------------------	---------

Cimetière

Grace aux subventions accordées par le Département 05, une première phase de travaux a pu être réalisée au sein du cimetière. L'entreprise D'Addona a embelli nos allées juste avant la Toussaint.



Un espace dédié à l'installation d'un columbarium a été créé. Nous travaillons à son acquisition. Nous étudions également différentes possibilités d'extension du cimetière.

Coût opération : 19 824 € (Département 05 : 14 886 €, commune : 4 938 €)

Fontaine des Rousses

L'association « Les Environneurs » a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. C'est au



travers de chantiers d'aménagements liés à la valorisation et à la protection de l'environnement, ainsi qu'au travail du bois, que la structure remplit ses objectifs d'insertion. Elle propose, par l'intermédiaire de contrats de travail, de relancer des personnes en grande difficulté, sur la voie de l'emploi et de la socialisation.

C'est pour cela que cette association avait été choisie afin de réaliser de nouvelles fontaines sur notre commune. Après une livraison tardive, elles seront prochainement installées sur les hameaux de Ville, les Roberts et les Rousses.

Travaux en régie 2^e semestre 2022

Voirie communale

Débroussaillage et élagage des bords des routes
Goudronnage des nids de poule
Pose des bacs à graviers
Déneigement des routes communales

Bâtiments communaux

Entretien courant des bâtiments (Changement ballon eau chaude au Serre)
Entretien du cimetière (peinture portail)
Changement et aménagement de la fontaine des Rousses
Changement panneaux solaires cabane de Clot Laffont
Mise en place des croix de chemin

Réseau d'Eau Potable

Réparation des fuites sur le réseau au Chambon
Relevés mensuels : débits des réservoirs d'eau potable et canaux de Ville et Chambon

Divers

Entretien des véhicules et matériels communaux
Marquage coupe affouage et coupe des sapins de Noël

Réhabilitation d'un abri de stockage de matériel



Nous allons réhabiliter ce vieil abri afin qu'il permette aux associations de stocker du gros matériel utilisé lors des manifestations qui ont lieu sur notre commune.

Restauration du four banal de Ville

La commune de Champcella, soucieuse de la mise en valeur et de la préservation de son patrimoine, se propose de restaurer et « requalifier » le four banal de Ville.



L'objectif est double, restaurer dans les règles de l'art, bâtiment, façades, toiture, intérieur, et en permettre une utilisation plus rationnelle et conforme aux règles de sécurité.

Centre évident des animations festives, ce four est fréquemment utilisé lors de manifestations locales et en constitue le centre vivant, notamment lors du Marché de Noël.

La mise en place d'un manteau et d'une cheminée permettra une utilisation rationnelle, pour sa fonction première de cuisson du pain, mais aussi comme lieu de rencontre et convivialité, et de petits spectacles (musique, lectures, conférences, petites expositions).

A. Guérin

Rando Land



La nouvelle municipalité a demandé à l'Office du Tourisme Intercommunal de faire un parcours touristique sur la commune.

Avec l'aide de Christophe Jauffret, l'OTI travaille à la création d'un itinéraire « Rando Land », de 2 kms environ, autour du hameau de Ville pour l'été 2023.

Schéma de Cohérence Territoriale (Scot)

Dans le cadre des modalités de concertation pour la procédure d'élaboration du Scot du Pays des Ecrins, il est mis à disposition du public un registre de concertation dans chaque commune membre de la CCPE. Ce registre, destiné à recueillir les avis et remarques de la population et acteurs du territoire, est consultable aux horaires habituels d'ouverture du secrétariat.

Réfection des croix de chemin

Les croix du Pouët, du chemin du Naïs et des Rousses étaient en très mauvais état et menaçaient même de tomber.

Nous remercions tout particulièrement Lionel Condemine pour son travail de confection de la Croix des Rousses ainsi que Christophe Jauffret pour ses recherches sur la Croix du chemin du Naïs.

Bénédiction des croix le 18/12/22 en présence de l'abbé Edouard Le Conte.

Département des Hautes-Alpes - Arrondissement de Briançon - Canton de l'Argentière-la-Bessée
COMMUNE DE CHAMPCELLA 23 rue du pied de Ville 05310 CHAMPCELLA
 Téléphone: 04-92-20-93-75 Courriel: mairie-champcella@wanadoo.fr

**Monsieur le Maire,
 le conseil municipal et
 l'Abbé E. LE CONTE,
 curé-doyen
 ont le plaisir de vous
 convier
 à la bénédiction de
 la croix de la Chapelle**

**Dimanche 18 Décembre 2022
 à 10 h30
 RDV Rue du Naïs**

Ancien Dodge des pompiers

EMBRUN

Ils collectionnent les véhicules de pompiers

La passion de la collection est bien ancrée au sein de la famille de Stéphane Baghioni, agriculteur installé à la ferme du Riou Clar, route des Puy, à Embrun.

Son père collectionnait déjà les voitures anciennes. Stéphane Baghioni et son épouse Caroline ont la passion de tout ce qui concerne le matériel de sapeurs-pompiers. Lucas, 18 ans, le fils de la famille, est manifestement le digne successeur. Il possède une collection impressionnante d'anciens véhicules des combattants du feu, le plus ancien étant un Dodge de l'armée américaine lors du débarquement en juin 1944, transformé en véhicule de pompiers après la guerre. Ils ont récupéré ou racheté au fil et à mesure de leurs recherches sur plusieurs années nombre de véhicules. Une majorité de ceux-ci ont été remis en état de rouler et de fonctionner, grâce à leur savoir-faire et avec l'aide de quelques amis. D'autres véhicules récupérés sont en attente de restauration. Le but de l'association étant de rassembler les amateurs de véhicules et canotiers incendie anciens, réformés ou de collection, les restaurer et les présenter en exposition.

Ils ont également constitué tout un lot de documents techniques, archives photos et autres, afin de retrouver l'exacte correspondance des véhicules. Ils réalisent aussi une collection photos des véhicules pompiers actuels pour le futur. « Nous avons la chance d'avoir le même passionné, notre fils Lucas également, ainsi que

Marc Giraud mon beau frère. Notre ambition est de construire sur la propriété un bâtiment de 500 m² tout en photovoltaïque afin d'habiter et présenter nos véhicules et matériels. Les travaux de terrassement ont débuté. Lorsque cela sera terminé, nous pourrons accueillir des visiteurs dans ce qui sera un musée », commentent les époux Baghioni. Et comme ce sera ne se suffit pas, ils possèdent toute une collection de plusieurs centaines de pièces de véhicules de pompiers en miniature, ainsi que des casques de pompiers, véhicules, vélos, en Lego. Quelques-unes seront présentées au salon de l'Logo à Embrun ce dimanche encore.

Marc NOBRELLI

Association Services Incendie Riou Clar, tel. 06 60 60 50 50

Une collection impressionnante

Le parc de véhicules de l'association comprend une majorité de poids lourds, de véhicules légers, de logistique et une multitude de matériels tractables. Parmi lesquels un Dodge de l'armée américaine de 1944 en cours de restauration ; une Jeep avec réservoir d'eau de 250 litres et lance incendie ; un Saviniem SC5 avec échelle de 24 mètres. Canivo, semi automatique et pivotante ; un camion citerne Saviniem de 1976 ; un Saviniem SC4 avec échelle bois de première génération de 1966, cabine ample, blanc à l'arrière ; un Saviniem SC4 porteur d'eau, double cabine ; un Berliet GUA urbain de 1950 avec moto-pompe et citerne 2 000 litres ; un Berliet C 415 aménagé porteur de tuyaux. La collection compte aussi trois camions feu de forêt opérationnels, dont les époux Baghioni se servent sur leur propriété lors d'écoulements, deux Utimog aux caractéristiques différentes et un Iveco 80.14, feu de forêt de 2000 litres.

M.M.

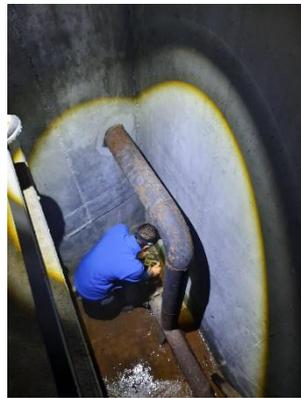
Une passion, une association

Stéphane et Caroline Baghioni parlent de leur collection avec enthousiasme. « Nous avons créé l'association Services Incendie Riou Clar le 17 août dernier, nous sommes quatre membres. Nous étions déjà collectionneurs privés et nous avons voulu nous ouvrir et nous faire connaître sur le long terme. On espère que d'autres nous rejoindront et viendront. Un de nos objectifs est d'arriver à trouver les pièces pour nos canotiers incendie. La véhicule le plus ancien, le Dodge, provient de la commune de Champcella. D'ailleurs nous nous avons récupéré quatre véhicules du Territoire de Bellort, nous les avons réparés avec Sébastien Bortino de Guillastré par camions plateaux, jusqu'à Embrun. David Bachet de Saint-André d'Embrun effectue également quelques transports. Ils nous aident bien. Nous avons de multiples contacts avec d'autres associations et collectionneurs. Cela permet des échanges, et également avec des centres de sapeurs-pompiers de la région Pua. Les restaurations se font le plus près possible de l'époque. Un camion doit être roulant, la pompe à eau fonctionnant. »

M.M.

Nettoyage annuel des réservoirs d'eau potable

L'employé communal a réalisé le nettoyage annuel des réservoirs avec l'entreprise Fine.
Coût : 2 220 €



L'année prochaine, la municipalité travaillera à la recherche de subvention pour faire la mise en conformité et sécurisation des réservoirs.

Défense incendie

Le 16/06/22, le cabinet Hydrétude a rendu le résultat final de son étude concernant le Schéma de Défense Incendie. Ce document permet à la commune de découvrir la nouvelle réglementation départementale de *Défense Extérieure Contre l'Incendie et les recommandations en vigueur.

Un état des lieux de la *DECI actuelle, avec l'application des grilles de couverture des poteaux incendie et la mise en avant des volumes incendie disponibles par secteur, a été réalisé. Une analyse des risques d'incendie a été effectuée sur l'ensemble de la commune afin d'identifier les moyens de *DECI à mettre en place selon le risque. Ce rapport tient bien sûr compte de l'évolution démographique de notre commune.

Un programme de travaux et d'implantation des réserves complémentaires a été proposé. La priorité sera donnée aux hameaux des Seyes, des Faures et des Garrats sur lesquels la défense incendie n'est pas efficiente et bloque la délivrance de permis de construire. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a été consulté, et des entreprises spécialisées ont été sollicitées pour des devis. Nous cherchons les différentes subventions possibles permettant de financer cette opération.

(*Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Règlement Intérieur d'eau potable

Afin de répondre à certaines obligations, nous sommes en train de finaliser la rédaction d'un Règlement Intérieur de l'eau.

Eaux usées : Peut-on tout jeter dans le « tout-à-l'égout » ?



L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable. Elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. La réalité est très différente.

Un système d'assainissement des eaux est constitué d'un réseau de collecte, d'ouvrages spéciaux mécaniques (types pompes) et d'ouvrages de traitement des eaux souvent biologiques. Il est dit « séparatif » lorsque les eaux pluviales sont évacuées séparément et rejetées directement dans les rivières. Enfin, l'entretien de ce système nécessite de fréquentes interventions humaines. C'est pourquoi, on ne peut pas jeter n'importe quoi dans le système d'assainissement.

Les lingettes comme les autres objets susceptibles de constituer des fils qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, morceaux de tissus, etc.), posent de multiples problèmes : obstruction des réseaux de petit et moyen diamètre, y compris dans les immeubles ; mise en panne des pompes et des organes mobiles. Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs, impossibilité d'évacuation des effluents, débordements), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Les produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture, etc.) non seulement ne sont pas épurés par la station d'épuration, mais ils sont également susceptibles d'intoxiquer les communautés d'algues et de bactéries qui la font fonctionner et donc de réduire son efficacité. Ils sont également extrêmement dangereux pour le personnel d'exploitation qui travaille dans les réseaux et peuvent être à l'origine d'accidents graves. Enfin, ils polluent les milieux aquatiques.

Les mégots de cigarettes, papiers gras, ou résidus divers introduits dans les bouches d'égout s'accumulent au fond des conduites qu'ils bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. Lorsqu'ils sont lessivés par un orage, ils sont rejetés, souvent sans aucun traitement et viennent polluer les milieux aquatiques.

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et des eaux pluviales. Tous les autres déchets doivent être évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques, rapportés dans une déchetterie ou une filière spécialisée (par exemple les médicaments) dans le cas contraire. Ceci est vrai aussi bien pour les macro-polluants (ceux qui sont visibles) que pour les micropolluants, souvent plus dangereux encore pour la santé et pour l'environnement.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr
Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>

 ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.	
 TEMPERATURE	Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.	

Le féérique marché de Noël 2022



Le maire et le conseil municipal tiennent à remercier les associations des *Marmots Champcella-Freissinières*, *Autour de la Biaysse* et le comité des fêtes de Champcella pour leur engagement lors du Marché de Noël 2022. Nous souhaitons prendre un moment et leur dire un grand merci pour leur implication dans l'aventure des différentes manifestations qui ont été organisées durant l'année 2022 afin de faire vivre notre village de Champcella. Leur temps, leur énergie et leur engagement sont très précieux.

Le maire, J. Pons

Faune et flore locales : Le genévrier thurifère, un arbre d'avenir ?



Contrairement au Genévrier commun, le Genévrier thurifère a des feuilles qui ne piquent pas. Sa présence en France est limitée à quelques rares zones très sèches des Pyrénées, de Corse et des Alpes du Sud.

Une des principales stations françaises se trouve à Saint Crépin, où l'on peut observer des individus de plusieurs centaines d'années.

Leur forme pittoresque est due aux coupes de branches servant de piquets ou d'échalas pour les vignes.

A Champcella, il est réfugié dans les falaises calcaires vers Barachin, le Ponteil ou Gourfouran.

Il semble qu'il soit arrivé là après la dernière glaciation en remontant le couloir durancien. Ne supportant pas la concurrence, il aurait profité de la disparition de certaines essences lors d'une période très sèche.

Aujourd'hui, alors que l'on observe que les Pins sylvestres dépérissent à cause du déficit hydrique, le thurifère aura peut-être quelques espaces à gagner s'il ne subit pas la concurrence du Pin noir d'Autriche introduit pour la reforestation au début du XXème.



T. Maillet, PNE

Photo M.G. Nicolas, PNE

Bibliothèque

Cette année nous avons eu une baisse de fréquentation, malgré un nombre important de rencontres (une dizaine), l'organisation d'un One Man Show et l'accueil d'un humoriste décapant. Le nombre des bénévoles et lui en hausse avec une douzaine de personnes aptes à se relayer tous les samedis de l'année. Il ne tient qu'aux habitantes, habitants de la commune de venir dans notre, votre « Si petite bibliothèque », qui outre un espace de savoir et de détente, est aussi un lieu de partage et de convivialité.

P. Naïmi



Ecole de Champcella - C'est la rentrée pour les petits et les grands !



C'est avec une grande joie que les élèves de l'école se sont lancés dans cette nouvelle année scolaire 2022-2023. Deux élèves sont allés poursuivre leurs aventures de grands CE1 à l'école de Freissinières et nous avons accueilli à Champcella 4 nouvelles petites sections.

Les 15 élèves de cette année ont retrouvé leur maîtresse Camille, revenue suite à un congé parental, et auront le maître Yannick tous les jeudis. Les poules de l'école ont aussi fait leur retour au grand bonheur des enfants.

Tout le monde s'apprête à vivre ensemble cette nouvelle année scolaire, pleine d'apprentissages, de projets, d'aventures...

L'enseignante C. Garcia

S.I.V.U. Champcella-Freissinières

La rentrée scolaire 2022 a été rythmée par le retour de Camille Garcia, directrice de l'école maternelle de Champcella. Les effectifs pour cette rentrée sont toujours au beau fixe puisque l'école maternelle de Champcella compte 15 élèves : 4PS / 1MS / 5GS / 5CP. L'arrivée d'1MS est prévue en janvier. L'école primaire de Freissinières compte 14 élèves : 2 CE1, 4 CE2, 2 CM1 et 6 CM2. En janvier, 2 élèves supplémentaires seront accueillis : 1 CM1 et 1 CM2.

Face à des difficultés de recrutement, le SIVU a pris la décision de modifier les horaires de l'école maternelle de Champcella. (Nouveaux horaires : 8h30-11h30 et 13h05-16h05).

Françoise Mestre assure désormais l'accueil périscolaire et le service au restaurant scolaire accompagnée de Karine Lagier (ATSEM). Nous remercions Coralie Albrand et Gersende Demengel pour leurs fonctions occupées conjointement l'année dernière.

Suite à la forte inflation du coût des matières premières et de l'énergie, le Comité Syndical a voté une augmentation du prix du repas du restaurant scolaire au 01/01/2023 à 4,60 €. Le SIVU continuera de prendre en charge 1€, comme depuis la création du service de restauration, sur le prix d'achat renégocié avec le prestataire à 5.60€.

L. Rey

SCCC



La saison de chasse 2022 se termine.
Réalisation des plans de chasse Grand gibier : 90% des prélèvements pour le chevreuil, 0% pour le cerf, 89% pour le chamois.

Qui établit les plans de chasse ?

C'est la commission départementale et de la faune sauvage qui réunit des représentants des chasseurs, des forestiers, des agriculteurs, des piégeurs, des associations de protection de la nature, des conseillers scientifiques et administrations publiques (DDT-OFB), qui est chargée d'établir les plans de chasse.

Dans ce contexte, les chasseurs ont obligation de recueillir des données sur l'état des populations classées gibier et de suivre leur tendance d'évolution : observations de terrain et résultats de comptages. Mais leurs données sont également confrontées à celles des autres acteurs de l'espace naturel : données naturalistes, dégâts agricoles et sylvicoles. La décision finale incombe cependant à M. le Préfet.

Le Président, P. Cheylan

Association les Marmots



Ce lundi 26 septembre la fête de la Pomme a fait vibrer la ruelle du four de Champcella ville autour de belles énergies intergénérationnelles.

L'association des Marmots a renouvelé son expérience de conception de jus de fruits avec l'aide de Pierrot pour la bibliothèque de Champcella, l'appui des écoles de Champcella et de Freissinières et la collaboration « des pommes trotteuses » pour leur pressoir. Une petite nouveauté s'est invitée à l'événement, l'atelier tartes aux poires cuites au four. Ce moment de délice est à renouveler sans modération.

Parents, grands-parents, enfants, équipes pédagogiques, habitants d'ici et d'ailleurs, factrice, chauffeur de bus, salariés de la commune, élue, photographes de tout



genre, curieux de passage merci d'avoir mis la main à la pâte, ramassé et donné des fruits, actionné la presse, goûté le jus frais local, allumé le four communal, confectionné des tartes, mis à disposition une prise si spéciale ... et un merci particulier au merveilleux généreux donateur de fruits castelroussin (600 kg, c'est pas rien).

Rendez-vous au marché de Noël pour la vente de ce jus local !

La Présidente M. Terrasse

Autour de la Biaysse

L'association Autour de la Biaysse qui œuvre sur les deux communes (Champcella et Freissinières) a eu une année chargée...

- Les après-midi jeux jusqu'au mois de mai 2022 et un final en apothéose avec la présence de 25 personnes dont M. le Maire de Champcella
- La Fête des fleurs où nous avons distribué avec l'aide financière de la mairie de Freissinières 66 jardinières composées de trois géraniums chacune
- La Fête de la Saint-Pierre où nous avons répondu à la demande de la mairie de Champcella et obtenu son soutien financier
- La Fête du pain à Freissinières
- La Rando Littéraire à Freissinières où nous sommes plus que partenaires, les cocréateurs de cette animation
- La dégustation du Beaujolais nouveau à Champcella (une première !)



Repas Saint-Pierre



Dégustation du Beaujolais nouveau

Archives insolites de Champcella 1 : 1739 un terrible accident

Si quelques Champcellouires d'autrefois se sont distingués dans différentes activités et ont acquis, souvent loin du village, une certaine renommée, d'autres sont restés parfaitement inconnus, menant au pays une existence fort discrète. Pourtant, au détour d'un registre ou dans une liasse de documents, voici qu'une pièce d'apparence banale, concernant l'un de ces inconnus, apporte au lecteur d'aujourd'hui des informations utiles pour comprendre les conditions de vie de beaucoup d'anciens habitants de *Chancellia*. Ainsi en est-il d'un certain Jacques Jauberjan¹, en son acte de décès daté du 28 janvier 1739.

Jacques est un *Pountélin*. Fils de François Jauberjan et d'Antoinette Chambon, il est baptisé le 30 décembre 1691². Trois frères et une sœur lui sont connus : Jean, Claude, Hippolyte et Marie³. Le 25 février 1721, grande fête : on célèbre, en même temps, le mariage de Jacques et ceux de plusieurs membres de son entourage. Le curé Rippert note des informations bien caractéristiques des difficultés rencontrées actuellement pour retrouver des données fiables concernant l'humble existence de Jacques. En effet, alors que Jacques Jauberjan, fils de François, épouse ce jour-là, Suzanne Pons, fille de

Pierre, domiciliés eux aussi au Ponteil, Claude - un parent mais non pas le frère de Jacques - épouse une autre Suzanne Pons, elle aussi fille d'un Pierre Pons, lequel réside au Collet. Dans cette affaire, si nombreux sont les homonymes - en outre, exactement contemporains - qu'une grande vigilance est de rigueur.

Le contrat de mariage de Jacques et de Suzanne est établi, le jour-même de la cérémonie, par Maître Reymond. Le père de la mariée - sa mère est décédée en 1707 et Pierre Pons s'est remarié depuis avec Élisabeth Anthouard - donne à sa fille la moitié de ses biens fonciers : il s'agit d'un logement et de petites parcelles que Suzanne et Jacques pourront exploiter mais dont ils devront partager la production et les charges fiscales, sa vie durant, avec Pierre Pons. Ces biens sont donc surtout cédés en espérance ; cependant le père de la mariée apporte la somme de douze livres et il énumère les pièces d'un petit trousseau, plus trois brebis et un mouton qu'il met aussitôt à la disposition de Suzanne. Jacques Jauberjan est, lui aussi, doté. François, son père, lui donne une somme d'argent dont le montant n'est pas précisé : il s'agit d'un prêt qui doit lui être remboursé, le contrat de mariage renvoyant simplement au document qui correspond. Jacques reçoit une partie des propriétés de son père dont il jouira pleinement au décès de celui-ci mais,

dans l'immédiat, il pourra travailler pour son propre compte une parcelle située à Chabottes et une autre au-dessous du Thioure. Quant à Antoinette Chambon, elle dote son fils de la somme de soixante-quinze livres qui sera versée selon un échéancier précisé par le notaire. Au regard des conditions économiques du temps, ce ménage est très modeste mais pas pauvre. La minuscule exploitation que Jacques et Suzanne commencent à constituer, peut les nourrir mais ne saurait suffire à leur apporter un peu plus que la nourriture, par exemple de quoi payer les tailles⁴ et de quoi faire des économies. Or le contrat de mariage donne un indice à propos d'une autre source de revenus. En effet, l'acte est signé dans la maison de Pierre Fabre. Ce notable est « chirurgien »⁵, il appartient à une famille du Pied-de-Ville⁶. Il est connu par des documents montrant les liens qu'il entretient avec des personnages influents de Mont-Dauphin et du Queyras, mais aussi à propos des activités agricoles qu'il développe sur une plus grande échelle que la plupart des Champcellouires - il finit par rassembler un cheptel de cent cinquante moutons - qui le mettent parfois en marge des règles de la communauté et lui valent les remontrances des consuls. Ainsi donc, Jacques Jauberjan est l'un des journaliers qui travaillent pour Pierre Fabre. Mais Jacques exerce au moins une autre activité, et

¹ Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, plusieurs lignées sont appelées Jauberjan/Jauberjean et non Joubertjean.

² Son acte de baptême est écrit de la belle écriture du curé Pons. Faute de place, on ne donne pas ici les cotes des actes de catholicité/état civil : il suffit de recourir aux registres selon les dates indiquées. De même pour les minutes du notaire et les délibérations prises sous la responsabilité des consuls, en simple conseil et, le plus

souvent, lors d'une assemblée générale des chefs de famille : tous ces registres étaient tenus dans l'ordre chronologique.

³ On dispose des actes de baptême de toutes ces personnes, excepté celui de Jean - certains registres ont disparu - qui semble être né d'un premier mariage de son père, cependant il est nommé dans le contrat de mariage de Jacques.

⁴ *Grosso modo*, la taille dite « royale » correspond aux impôts royaux directs, les

tailles dites « négociales » correspondent aux impôts locaux.

⁵ Il s'agit d'une sorte d'infirmier - militaire dans ce cas - parfois confondu avec un médecin alors qu'il n'en a pas les titres universitaires ; il est spécialisé dans le soin des plaies et des fractures.

⁶ Les Fabre sont les ancêtres des Faure qui sont, entre autres, ceux des Hélène dits *Marmo*.

Association

Société de Chasse de Champcella
Patrick Cheylan, Président 04 92 20 93 85

Les Marmots
Marie Terrasse

Comité des fêtes
..... festachampcella@gmail.com

Association Patchwork
Anne Phily, Présidente
..... associationpatchwork@laposte.net

Autour de la Biaysse
Pierrot Naïmi, Président
..... autourdelabiaysse@gmail.com

Commerce

Humus Fournil Bio
Pains au levain naturel 06 17 90 49 23
humusfournilbio@hotmail.com

Commerce ambulant

Le fournil d'Anthony
Pain – Viennoiserie..... 04 92 24 11 86
Pâtisserie (samedi)
Lundi et samedi : 9h30 Ville
9h40 Le Chambon - 9h45 Le Serre
9h50 Le Chambon - 10h La casse

Boucherie Savinoise
Camion-magasin
Les mercredis 06 42 58 20 57

Gîte

Gîte de la Bergerie
Karine et Jos Kleverwal..... 04 92 20 96 69

Hôtel et restaurant

La Dormilhosa Auberge Bar
Claude et Laurence Mesnier .. 04 92 20 96 70

Meublé de tourisme

Azam Brice
Le Ponteil (5 places) 06 68 21 99 97
Brad Agnès
Les Rousses (6 pers) 06 71 26 35 56
Agnes.brard@gmail.com

Bastien Mireille et Pierre
La Lauzette (4 places)
La Lauzette (6 places) 06 84 12 54 91

Bellegarde Paul
La Gardette (3 places) 04 92 23 14 00

Bonneau-Buin Sophie
Pra de Pella (6 places) 04 92 20 95 15

Cheylan Maryvon et Ginette
Le Chambon (5 places) 04 92 20 93 39

Cheylan Patrick
Le Chambon (4 places) 04 92 20 93 85

Condemine Lionel
Les Rousse (3 places) 04 92 21 49 34

Marcien Corine
Le Chambon (4 places) 04 92 50 53 11

Petit Maire Anne
Le Chambon (5 places) 06 15 40 03 56

Pons Juliette
Ville (3 places) 04 92 20 93 30

Thérizols Maud
Le Mahana, le Chambon
(5 places) 06 65 78 92 44
Maud.thueil@gmail.com

Numéro Urgences

Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Urgence	112
Gendarmerie	17

Accueil public : Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, Samedi 14 h à 18h et Dimanche et jours fériés de 15h à 18h.

Patrimoine

Chapelle Saint Laurent de Rame
Église de Ville - Cadran solaire
Four banal des Rousses
Four banal du Ponteil
Four banal du Chambon
Four banal des Faures
Gouffre de Gourfouran
Site de Rama

Produit de terroir

Il pain d'épices
Doriana Moscone..... 04 92 46 98 74
Rucher du Martagon (Miel)
Christine et Sébastien Lucas .. 04 92 20 97 56

Profession libérale

Accompagnement à domicile
Sophie Bouvarel..... 06 99 11 31 71
Sophie.bouvarel@club-internet.fr
Maud Thérizols..... 06 65 78 92 44
Maud.thueil@gmail.com

Spécialiste en travaux d'accès difficile, Élagages et Abattages délicats
Simon Clavel 06 78 17 64 98
clavelsimon@gmail.com

Messe et catéchisme

Messe à Champcella tous les dimanches à 9h30, sauf le troisième dimanche du mois : 9h30 à Freissinières. Des changements peuvent intervenir, ils seront signalés par des affiches devant l'église.

Catéchisme, contact : 06 98 14 54 94

Conseillers départementaux

Vos conseillers départementaux vous reçoivent sur rendez-vous.



Gaëlle Moreau
07 64 89 60 60

gaelle.moreau@hautes-alpes.fr



Rémi Roux
07 64 89 60 59

remi.roux@hautes-alpes.fr

Horaires 2023 Navettes Marché CCPE

Navette circulant du 6.01 au 29.12 (Sauf jours fériés)

Trajet 1.00€/pers (Payable auprès du conducteur)

Carte abonnement

*A retirer auprès la CCPE ou sur le site Internet www.cc-paysdesecrins.com

MARCHE FREISSINIÈRES - CHAMPCELLA - LA ROCHE DE RAME - ARGENTIÈRE-LA BESSEE

ALLER	ARRÊTS	RETOUR
08:40	Champcella - Le Chambon	11:35
08:42	Champcella - Ville	11:33
08:45	CHAMPCELLA	
	Champcella - La Casse Pont de Pallon	11:30
08:50	Freissinières - les Ribes (maison de la vallée)	11:25
08:52	Freissinières - Les Meyries (carrefour)	11:23
08:53	Freissinières - Le Plan (carrefour)	11:22
08:56	Freissinières - Pallon (fontaine)	11:20
09:15	Les Queyras - Monument aux morts	11:11
09:17	Géro - Place	11:09
09:18	Les Bonnaffés - chapelle Géro	11:08
09:19	LA ROCHE DE RAME	
09:20	Champcella - Panneau d'affichage	11:07
09:23	Les Gillis - Panneau d'affichage	11:06
09:23	Le serre - boîtes aux lettres	11:03
09:24	Pont de la Phare	11:02
09:25	La Ruine - panneau affichage	11:01
09:28	Plan Léothaud	10:58
09:29	Gîte la Montagne	10:57
09:30	HLM la Magdeleine	10:56
09:31	ARGENTIÈRE-LA BESSEE	
09:32	Rue du Portin	10:55
09:34	Le Château	10:54
09:34	Place René Desmazon	10:51
09:35	Eplanade P.A. Giraud	10:50
09:36	Maison de la santé	10:49

Boîte à idées

Dans une volonté de communiquer, échanger et partager avec les Champcellouïres, les membres du conseil municipal vous proposent une boîte à idées virtuelle :

boiteaidees.mairiede-champcella@gmail.com

Vous pouvez également déposer vos suggestions dans la boîte prévue à cet effet au secrétariat de Mairie.

